



## COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, 20.4.2015  
C(2015) 2579 final

*Monsieur le Président,*

*La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis sur la Communication de la Commission concernant l'Examen annuel de la croissance 2015 {COM(2014) 902 final} et pour son soutien aux trois priorités, à savoir accroître les investissements, poursuivre les réformes structurelles et mener des politiques budgétaires responsables et favorables à la croissance. Des actions simultanées dans les trois domaines sont essentielles pour restaurer la confiance, réduire l'incertitude qui freine l'investissement et maximiser les importantes synergies induites par l'association des trois piliers.*

*La Commission tient aussi à remercier l'Assemblée nationale pour son soutien au plan d'investissement de la Commission. La Commission a pris bonne note des préférences de l'Assemblée nationale en ce qui concerne l'élaboration de ce plan. À cet égard, la Commission tient à souligner la publication en janvier 2015 de la proposition de règlement sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques {COM(2015) 10 final}, ainsi que l'approche commune qui a été conclue au Conseil le 10 mars. Cette proposition comprend déjà un certain nombre d'éléments qui sont en ligne avec les préférences de l'Assemblée nationale. Ceci concerne notamment l'indépendance de la sélection des projets et la mise en place de mécanismes de contrôle de l'utilisation du Fonds. La proposition de règlement apporte aussi des clarifications quant à la gouvernance de ce Fonds et à la participation des entités publiques.*

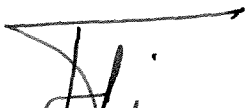
*La Commission est entièrement d'accord avec l'Assemblée nationale sur la nécessité de prendre des mesures ambitieuses dans le domaine des réformes structurelles pour relancer la croissance en Europe, en combinaison avec un assainissement budgétaire responsable propice à la croissance. La Commission tient à rappeler sa Communication sur l'utilisation de la flexibilité offerte par les règles existantes du Pacte de stabilité et de croissance {COM(2015) 12 final}, qui donne des orientations supplémentaires à cet effet. Cette Communication définit également comment les contributions nationales au Fonds européen pour les investissements stratégiques ainsi que le co-financement national seront pris en compte dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance.*

*Enfin, concernant la trajectoire d'ajustement pour la France dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance, la Commission a proposé une recommandation à la France fin février qui a été adoptée par le Conseil le 10 mars.*

*M. Claude BARTOLONE  
Président de l'Assemblée nationale  
Palais Bourbon  
126, rue de l'Université  
F – 75007 PARIS*

*La Commission espère que ces éléments répondront aux points soulevés par l'Assemblée nationale, et se réjouit, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.*

  
*Frans Timmermans*  
*Premier Vice-Président*

*Amici,*  
*Pierre Moscovici*  
*Membre de la Commission*

*Pierre Moscovici*  
—